

Présents :

Mairie : Mme Sylvie Jovillard

Enseignant(e)s : Mme Hélène Guillotte, Mme Cassandra Machado

Personnel municipal : Mme Cyrielle Masy-Rougier

Parents et membres du sou : Mme Rechagnieux, Mme Mélinon

DDEN : Mr Lorenzetto, Mr Gourbeyre

Excusés :

Invités : IEN

Enseignant : Elodie Lascoux

AESH : Mme Caroline Belair

Parents et membres du sou : Mme Lucenet, Mme Faure

Personnel municipal : Mme Priska Cavelier et Mme Véronique Jolly

Aparté avant de commencer :

Nous avons le plaisir de vous annoncer une excellente nouvelle concernant notre collègue Marine Sutter. Elle a réussi le **CRPE** (Concours de Recrutement des Professeurs des Écoles), une étape cruciale pour embrasser une carrière dans l'enseignement.

Dès la rentrée prochaine, Marine commencera son nouveau rôle en tant que **Professeur des Écoles Stagiaire**. Ce poste lui permettra de mettre en pratique ses compétences pédagogiques et de contribuer activement à l'éducation des jeunes générations.

Nous sommes extrêmement fiers de son accomplissement et lui souhaitons tout le succès possible dans cette nouvelle aventure.

1. **Les effectifs à venir pour la rentrée 2025-2026**

Départs	Arrivées
7 départs (les CM2)	4 PS
1 élève de CP	1 MS
1 élève de MS	1 CP
1 élève de GS	

Prévision des effectifs pour la rentrée 2025-2026
5 CM2
11 CM1
9 CE2
5 CE1

7 CP
6 GS
7 MS
4 PS

Soit une prévision de **54 élèves** pour la rentrée prochaine.

Répartition des classes en cycles :

Maternelle (cycle1) Madame Guillotte : 17 élèves
CP-CE1-CE2 (cycle 2) Madame Machado : 21 élèves
CM1-CM2 (cycle 3) Madame Morel : 16 élèves

2. Le budget alloué par la mairie

Madame le maire alloue un budget de 65,76 euros par élève. Soit un budget par classe estimé à :

Classe de CM1-CM2 (estimation à 16 élèves)	1052,16 €
Classe de CP-CE1-CE2 (estimation à 21 élèves)	1380,96 €
Classe des maternelles (estimation à 17 élèves)	1117,92 €

Nous tenons à remercier madame Jovillard pour ce très beau budget, qui représente un budget bien plus élevé que la moyenne des écoles.

Ce budget généreux nous permet :

- **D'investir chaque année dans des fournitures scolaires de qualité**, garantissant que chaque élève ait accès aux outils nécessaires pour réussir.
- **D'acquérir du matériel pédagogique innovant**, facilitant l'apprentissage et rendant les cours plus interactifs et engageants.
- **D'enrichir notre collection de jeux de classe**, contribuant au développement cognitif et social des élèves.
- **D'aménager des aires de jeux de cour sécurisées et stimulantes**, offrant aux enfants un environnement agréable pour se détendre et socialiser.

3. La piscine : enseignement de la natation

La piscine d'Anse Aquazergues a rouvert ses portes, permettant aux élèves du cycle 2 de reprendre leurs cours de natation. Le calendrier détaillé des séances sera communiqué ultérieurement pour préciser les dates et périodes du cycle.

Participation des différentes classes

Les élèves de la classe à triple niveaux, incluant les CE2, bénéficieront également des séances de piscine. De même, les grandes sections (GS) de maternelle pourront participer, sous réserve du respect du taux d'encadrement requis (3 encadrants pour 20 à 30 élèves). Pour chaque sortie, un parent agréé et un parent accompagnateur seront nécessaires.

Importance de l'enseignement de la natation

Ce cycle de natation fait partie intégrante du programme d'éducation physique et sportive (EPS) et vise des objectifs pédagogiques précis. L'apprentissage de la natation est une priorité nationale, inscrite dans les programmes scolaires, allant de l'école primaire au lycée. Il s'agit d'acquérir progressivement les compétences nécessaires à la maîtrise du milieu aquatique afin de nager en sécurité dans des espaces surveillés.

Parcours d'apprentissage

Le parcours d'apprentissage débute dès le cycle 1, par des activités de découverte et d'exploration du milieu aquatique sous forme de jeux. Au cycle 2, l'enseignement devient plus structuré, permettant la validation des compétences attendues, comme se déplacer sur une quinzaine de mètres sans appui après une immersion.

Début du cycle : Le cycle piscine débuteront le jeudi 18 septembre jusqu'au jeudi 18 décembre 2025
Date d'agrément : la semaine du 8 septembre

4. Absences

Dans le cadre de la vie scolaire, nous observons encore de nombreux cas d'absentéisme justifiés par des motifs familiaux. Il est important de rappeler que toute absence doit être accompagnée d'un motif, qu'il soit considéré comme légitime ou non.

Motifs familiaux légitimes

Les motifs familiaux légitimes sont spécifiquement définis et incluent :

- **Mariage** : Participation à une cérémonie de mariage au sein de la famille proche.
- **Cérémonies religieuses familiales** : Événements religieux importants impliquant la famille proche.
- **Obsèques** : Présence requise pour les funérailles d'un membre de la famille.

Il est important de noter que des événements tels que les cousinades et les fêtes de famille ne sont pas considérés comme des motifs légitimes d'absence bien qu'ils soient des événements familiaux.

Importance de l'honnêteté et de la discussion

Nous tenons à souligner que, même en cas de motifs non légitimes, **nous apprécions l'honnêteté** des familles quant à la raison de l'absence. Cela nous permet de discuter de la situation ensemble, de chercher des solutions si nécessaire et de vous informer sur l'importance de l'assiduité scolaire.

Assiduité scolaire : Un droit et un devoir

L'assiduité scolaire n'est pas seulement une **obligation légale**, mais aussi **un droit et un devoir** pour chaque élève. Conformément au **code de l'éducation, la scolarité est obligatoire**, et **l'assiduité est encadrée par l'article R131-1**. Cela signifie qu'il est essentiel de respecter cette obligation pour garantir une éducation continue et de qualité et que **le directeur s'engage dans ce contrôle**.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre **coopération pour assurer le respect de ces règles essentielles à la réussite scolaire de chaque élève**.

5. Intervenant musical

Sara Fernandez, art-thérapeute et comédienne dispensera 10 séances dans l'année auprès de nos élèves afin de les éveiller à différentes formes d'art : le théâtre, le chant, le mouvement corporel ...

Notre objectif pédagogique est d'initier les élèves à différentes formes d'art et mode d'expression artistique.

Nous nous efforcerons de lier les compétences développées lors des séances avec Mme Fernandez aux apprentissages de la classe. Cette approche globale permettra aux élèves de mieux intégrer et appliquer les compétences acquises dans un contexte éducatif plus large.

Développement des compétences corporelles et langagières

Les compétences acquises lors de cet éveil artistique sont particulièrement précieuses pour des activités telles que la lecture à voix haute, la restitution de textes, le théâtre... Nous utiliserons ces acquis pour renforcer notre pédagogie et améliorer la confiance et les compétences oratoires des élèves.

Demande de financement supplémentaire

Nous aimerions profiter de cette occasion pour discuter avec l'association du sou des écoles de la possibilité de financer quelques séances supplémentaires. Cela permettrait à Mme Fernandez d'être présente lors du spectacle de fin d'année, enrichissant ainsi l'expérience des élèves et mettant en valeur leur progression et leurs talents.

6. Les nouveaux programmes pour tous les cycles

Des heures de concertation autour des nouveaux programmes et de la liaison entre les cycles ont été organisées entre les différents professeurs de l'école. Ces temps d'échange nous ont permis de soulever les nouveautés spécifiques à nos cycles. Ils nous ont aussi permis d'échanger sur nos attentes pour le passage d'un cycle à un autre. Cela a conduit à travailler la liaison du passage d'un cycle à un autre et d'une classe à une autre.

Liaison des GS vers le CP

Ainsi, nous avons pu établir une date pour la liaison des GS vers le CP. Les GS se rendront le jeudi 26 juin dans la classe des CP-CE1 afin de pouvoir échanger autour de leurs questions mais aussi le fonctionnement de la classe, s'immerger dans leur nouvel environnement de classe, commencer à entrevoir les attentes du CP.

Après ce temps d'échange, il y aura un temps pédagogique avec leur future maîtresse, madame Machado. Ils réaliseront un marque-page pour leur livre de lecture. Ce temps pédagogique leur permettra de découvrir ce livre d'apprentissage du code et de la lecture, afin de les préparer et familiariser à cet outil pour la rentrée prochaine.

Les avantages de ces échanges

1. **Renforcement de la continuité pédagogique** : Ces temps de concertation assurent une transition en douceur pour les élèves entre les différents cycles, renforçant ainsi la continuité pédagogique.

2. **Développement de la confiance** : En rencontrant leur future enseignante et en découvrant leur nouvelle classe, les élèves développent une confiance qui facilite leur adaptation.
3. **Préparation au nouveau matériel** : La réalisation d'un marque-page est une activité ludique et éducative qui initie les élèves au matériel qu'ils utiliseront l'année suivante.
4. **Échanges enrichissants** : Ces rencontres permettent aux élèves de poser des questions et de dissiper leurs inquiétudes, favorisant un environnement d'apprentissage positif et inclusif.

7. Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) unifié

À la rentrée prochaine, un **nouveau Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)** sera mis en place. Ce PPMS a été conçu pour unifier les différents protocoles et procédures existants, notamment ceux liés aux intrusions et aux risques majeurs. Une fois instauré, il ne nécessitera que des mises à jour ponctuelles en fonction des effectifs, des changements de professeurs, ou des modifications de configuration des classes.

Nouveau mode de mise à l'abri

Le protocole appuie sur un nouveau mode de mise à l'abri, celui de la fuite. Nous nous exercerons toujours au confinement, mais nous incluons également un exercice de fuite. Pour la mise en œuvre de cette approche, nous bénéficierons de l'expertise de M. Garrigou, ancien gendarme et chargé de la sécurité. Son rôle sera de nous conseiller et de nous soutenir dans la conception des plans et des procédures nécessaires.

Objectif de cohérence et de collaboration

L'un des objectifs principaux de ce nouveau PPMS est d'établir un lien cohérent avec les activités périscolaires. Il est crucial que nous suivions un protocole unifié et que nous réalisions des exercices en collaboration dès la rentrée prochaine. Cela avait déjà été initié et engagé cette année scolaire et permet d'assurer une sécurité optimale et une coordination efficace entre tous les intervenants de l'établissement.

8. Le temps méridien

La récréation du temps de midi pour les classes maternelles et CP est souvent une source de conflits et d'excitation. Afin d'accueillir les élèves dans un environnement plus serein et sécurisant à 13h30, plusieurs stratégies peuvent être envisagées pour apaiser ce moment crucial de la journée. Il a été évoqué avec l'agent du périscolaire, la mise en place d'une caisse de jeux dédiée au périscolaire permettant aux enfants de s'occuper plus calmement.

9. La kermesse et le spectacle de fin d'année.

Le spectacle de fin d'année et la kermesse auront lieu ce samedi 21 juin. La matinée sera consacrée au spectacle des enfants qui témoignera de leurs apprentissages de classes. Après ce spectacle, les enfants pourront profiter des activités préparées par l'association du sou des écoles (restauration et jeux de kermesse), le midi et l'après-midi.

Spectacle des maternelles

Le spectacle des maternelles se déroulera de 10h30 à 11h00. L'accueil pour la préparation des enfants se fera à 10h00 à l'entrée de la classe maternelle.

Les élèves de maternelle présenteront un spectacle autour du *Petit Prince*. Cette restitution témoignera de l'apprentissage autour de la construction du temps et de la semaine. Il mettra en avant également leur connaissance simplifiée de l'œuvre littéraire d'Antoine de Saint-Exupéry.

Spectacle des élémentaires

Le spectacle des élémentaires commencera après l'entracte de 11h00 et se poursuivra jusqu'à 12h00. Cette entracte permettra aux élèves de s'hydrater, retrouver leurs parents pour les maternelles et se préparer pour les élémentaires.

Le spectacle des élémentaires sera tourné vers l'apprentissage des langues et plus particulièrement la langue anglaise. Cette restitution témoignera du travail régulier engagé par les élèves et leurs professeurs autour de l'apprentissage de l'anglais et de cette immersion dans la culture anglaise (en lien avec la classe transplantée et les apprentissages de classe).

Organisation et moyens

Nous n'avons pas bénéficié d'un intervenant musical cette année scolaire puisque Pascal Biqueret a pris sa retraite. Nous avons donc élaboré ce spectacle avec nos modestes moyens.

Fin du conseil à 18h53

Madame Rechagnieux, Présidente des
représentants des parents élus

Hélène Guillotte, Directrice de
l'école



Ecole primaire les petits elgi
boémien des écoles
69620 Légnay
tel : 04-74-71-68-67
Courriel: ca.06908732@ec-lyon.fr